

Bachelor

Chargé(e) du Développement des Ressources Humaines



Public et accessibilité

- 🎯 Tout public ayant un projet professionnel validé dans le domaine des ressources humaines.
- 🎯 Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite, orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Modalités et délais d'accès

- 🎯 ① Dépôt du dossier de candidature.
- 🎯 ② Test écrits et entretien individuels.
- 🎯 ③ Résultats communiqués sous huitaine.

Prérequis

- 🎯 Niveau 5 (BTS, DUT, 2^e année de licence) validé.

Objectifs professionnels

- 🎯 Le programme de formation permet à ses titulaires de devenir Responsable des Ressources Humaines.
- 🎯 Développer son employabilité dans le domaine professionnel visé : Mettre en œuvre la politique de recrutement, analyse les besoins de l'entreprise en formation, en recrutement, en mobilité professionnelle...

Validation

- 🎯 *Certification professionnelle enregistrée pour cinq ans au Répertoire National des Certifications Professionnelles (N° de Fiche RNCP34729) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de commission de la certification professionnelle du 26 juin 2020, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 315, sous l'intitulé "Chargé de développement des ressources humaines", avec effet jusqu'au 29 juin 2025, délivrée par ISCG, l'organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 3 blocs de compétences. Les blocs de compétences représentent une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE, ou d'une combinatoire de ces modalités d'accès.*

Nombre de participants

- 🎯 Minimum 10 personnes.

Dates de la formation et Durée

- 🎯 De septembre 2022 à Juin 2023.
- 🎯 450 heures (en contrat d'Alternance ou en formation initiale)
- 🎯 Rythme : 25% en Formation / 75% en Entreprise.

Moyens et méthodes pédagogiques

- 🎯 Apports théoriques et pratiques.
- 🎯 Echanges à partir des situations professionnelles vécues et études de cas.

Lieu de formation

- 🎯 EIC Formation, 14 rue de l'Alma à Tourcoing. (Métropole Européenne de Lille)

Modalités d'évaluation

- En cours de formation :**
 - 🎯 Evaluations pédagogiques.
 - 🎯 Evaluations professionnelles.
 - 🎯 Auto-Evaluations de l'apprenant(e).
 - 🎯 Evaluation des Soft Skills.

En fin de formation :

- 🎯 Un Grand Oral.

Financement de la formation

- 🎯 Gratuité pour les alternant(e)s.
- 🎯 Financement individuel.

Programme de formation

- 🎯 Bloc 1 (150h) : Sécuriser juridiquement un processus RH et impliquer les parties prenantes dans la démarche d'amélioration continue de la fonction RH.
- 🎯 Bloc 2 (150h) : Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes.
- 🎯 Bloc 3 (150h) : Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déployer des compétences transversales.

Perspectives post-formation, débouchés

- Responsable RH, Chargé(e) de mission RH, Chargé(e) de formation, Chargé(e) de paie, Chef(fe) de projet RH, Manager RH, Coordinateur(trice) RH...

Poursuite d'études

- Poursuite en master possible dans le domaine de compétence visé.

Informations complémentaires

Financement de la formation

- Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

- Le montant peut varier selon l'IDCC de l'entreprise.
- Se référer au coût OPCO : Montant de 7.604€ pris en charge par les OPCO (Opérateurs de compétences).
- Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».
- Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO. Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

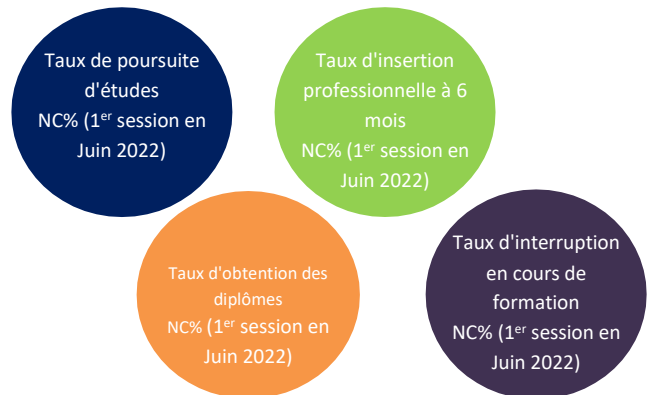
Accessibilité handicap

- L'accueil et l'accès des publics en situation de handicap.
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Référente handicap au sein de l'UFA EIC Formation :

- Anne-Carole DONDAINE
- 03.20.76.99.87
- acdondaine@eic-tourcoing.fr

Taux de la dernière session de formation



Valeurs ajoutées

Avant la formation

- Notre centre de formation propose un accompagnement personnalisé dès le dépôt du dossier de candidature.
- Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation.
- Accompagnement à trouver une entreprise pour effectuer son alternance, via nos entreprises partenaires.

Pendant la formation

- Un point écoute est disponible auprès de la responsable pédagogique.
- Suivi et accompagnement durant la durée de la formation.

Contact UFA
Conseileicf@eic-tourcoing.fr
03.20.76.99.80

Dossier de candidature sur
www.eicformation.fr

Candidatez
en flashant ce code !

